

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2016

RÉNOVATION INSCRIPTION ÉLECTORALE FRANÇAIS HORS DE FRANCE - (N° 3337)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL2

présenté par

Mme Pochon, rapporteure et M. Warsmann, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 5, substituer à la deuxième occurrence du mot :

« une »,

le mot :

« la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.